



## MAIRIE • RAPPEL •

Horaires d'ouverture au public :

- Le Lundi de 14H à 17H30
- Du Mardi au Vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H30
- Samedi de 9H à 12H.

### TICKETS DE CANTINE & DE GARDERIE

Les tickets sont vendus en Mairie le Lundi et le Mercredi aux horaires d'ouverture.

### PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 8 Avril  
À 18H30 en Mairie  
Salle des Cérémonies

# La Vie Municipale

## Avesnes les Aubert

Notre commune enfin sur la toile,  
[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

The screenshot shows the official website of Avesnes-les-Aubert. The header features the town's name in a stylized font with a green 'A' and a red 'E'. Below the header is a photo of a path through a forest. The menu includes links for Accueil, Nous contacter, and Liens. The main content area features a portrait of Mayor Maryse BASQUIN with her name and title below it. To the right, there are sections for Dernières infos (including local associations like the Olympic Club Avesnois), À télécharger (with documents like the election notice for February 2011), and other实用信息 like Téléphoniques, Accès rapide, and Meteo.

Pour l'instant trois rubriques sont proposées :

- Votre mairie (les élus, les services municipaux, projets et travaux, urbanisme...)
- Votre ville (histoire, commerces, associations, santé, équipements, etc)
- Vie pratique (calendrier des fêtes, urgences, assistantes maternelles, etc).

Vous pourrez également télécharger des formulaires ou même effectuer des demandes en ligne.

Bien d'autres informations sont accessibles sur le site de la ville.

*Alors surfez maintenant !*



### Le village du mois : Avesnes les Aubert DIMANCHE 6 MARS à 15H30

Balade au cœur du « Grand Village », un guide conférencier vous fera revivre les histoires de notre commune au fil de ses rues, de son patrimoine bâti et de quelques figures locales encore présentes dans les mémoires à travers l'évocation des tisserands et des betteraviers.

Rendez-vous à 15 heures 30 sur la Place Jean Moulin  
(parking de la Salle des Fêtes, face à la Mairie)

Tarifs : 3.50 €

Gratuit pour les moins de 12 ans  
1.50 € pour les avesnois



Réservations indispensables  
dans les Offices de Tourisme du  
Cambrésis

Office de Tourisme du Cambrésis  
48, rue de Noyon - 59400 CAMBRAI

Tél : 03.27.78.36.15

E-mail : [contact@tourisme-cambresis.fr](mailto:contact@tourisme-cambresis.fr)





## JANVIER-FEVRIER EN IMAGES

### • 9 JANVIER 2011 : LES VŒUX DU MAIRE

*En cette fin de matinée du 9 janvier dernier, la Salle des Fêtes municipale est comble pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à la population.*

En ouverture, M. Joël OUVRIER-BUFFET, nouveau Directeur Général des Services exprime son

sentiment sur les difficultés grandissantes notamment sur le plan financier que rencontrent aujourd’hui élus et fonctionnaires à gérer et à administrer dans des conditions satisfaisantes ce service public de proximité tout en se félicitant du travail accompli par les agents communaux.

Il apporte ensuite un éclairage plus particulier sur les thèmes suivants qui ont marqué l’année écoulée et auront de fortes incidences dans les mois à venir : l’environnement, le cadre de vie, les nouvelles technologies de l’information et de la communication, les finances publiques, l’intercommunalité, le logement et les équipements publics. Il précise également que l’année 2011 sera aussi axée sur un important travail de réflexion et d’étude dans divers domaines en vue de préparer l’avenir de la Ville.

M. Didier RUELLE - 1er Adjoint chargé des Finances dresse pour sa part la liste des réalisations et événements de cette année 2010, à savoir : la fin des travaux de la rue du 8 mai 1945 et la création d’un giratoire sur la RD 942, la construction par le S.D.I.S. d’une nouvelle caserne de sapeurs pompiers, le démarrage de l’étude préalable aux travaux de mise aux normes de sécurité de l’école primaire Joliot Curie, la réalisation d’une rampe d’accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l’église, en collaboration avec la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis.

Il évoque également les différents achats de matériel et les nombreux travaux d’entretien effectués, l’organisation de multiples activités, événements festifs et culturels qui se sont succédés tout au long de l’exercice écoulé, en concluant sur sa satisfaction de voir Avesnes sur le Web.



A son tour, Mme le Maire Maryse BASQUIN prend la parole remerciant tout d’abord toutes les personnes présentes : élus, représentants des administrations, de la gendarmerie, des forces vives de la commune, du monde associatif ainsi que tous les Avesnois.

Elle confirme que malgré un contexte national défavorable, la volonté municipale de fédérer ses projets reste intacte, l’envie et l’énergie pour progresser demeurent les mêmes. Puis, elle liste brièvement les prochaines réalisations.

Dans le domaine du logement, ce sera sous peu le démarrage par la Société Promocil des travaux de construction de 12 logements locatifs à « La Râperie » et la réhabilitation de la ferme Delalande en 3 appartements. Un lotissement privé d’une trentaine de parcelles est également projeté dans la rue du 8 mai 1945 et les contacts suivent leurs cours pour un béguinage sur le terrain Guidez.

Le secteur scolaire verra aussi de fortes avancées, avec le début des travaux du nouvel accueil péri scolaire, le lancement d’une étude d’implantation à proximité, d’une crèche par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis et la finalisation du projet du nouveau restaurant scolaire.

Le cadre de vie et la sécurité des avesnois seraient de même améliorés avec des aménagements paysagers, des renforcements de voiries et des opérations environnementales.

Elle présente enfin ses vœux à toute la population, en souhaitant plus particulièrement redonner aux mots « respect et tolérance », leurs places dans la Cité.

Une présentation du site internet de la Commune [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr) par Mme Marie-José GOFFART, adjointe à la communication et aux ressources humaines termine cette sympathique cérémonie.

### • L'ACCUEIL DE LOISIRS

87 enfants ont fréquenté l’accueil de loisirs du 21 au 24 février, encadré par neuf animateurs et dirigé par M. Patrick FLAHAUT, directeur et son adjointe Marie Agnès CANONNE ; Le centre a tourné à plein régime grâce aux nombreuses et diverses activités proposées : séances de natation à la piscine de Solesmes, du caval-kid, du bowling, une sortie au laser-games de Valenciennes et une séance de cinéma au millénium de Caudry (Gnoméo et Juliette). Des initiations au judo et baby-gym ont également été proposées ainsi qu’une intervention d’un artiste peintre dans le cadre des arts plastiques.



## • CLASSE DE NEIGE À CHÂTEL

A la demande des enseignants, la ville a organisé une classe de neige pour l'ensemble des élèves des cours moyens et de la CLIS soit 75 enfants accompagnés de M<sup>me</sup> PARMENTIER et de M<sup>rs</sup> HERBIN et QUIEVREUX. Le séjour s'est déroulé à Châtel en Haute Savoie du 05 au 13 février.



Outre l'éclatement sur les pistes enneigées par la pratique du ski, nos jeunes Avesnois ont pu bénéficier de nombreuses sorties et visites ; randonnées en raquettes, initiation aux chiens de traîneaux, sortie au lac de Vongnes, visite d'une fromagerie à Abondance et découverte des aspects culturels de la région au musée du Val d'Abondance.

Les élèves sont rentrés à Avesnes avec plein de souvenirs de cet excellent séjour.



## INFORMATIONS DIVERSES

### • 20 & 27 MARS 2011 : ÉLECTIONS CANTONALES

*Ces élections cantonales seront les dernières avant les élections territoriales de mars 2014. Les conseillers généraux élus cette année le seront pour un mandat de trois ans, en application de la loi du 16 février 2010 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et régionaux. C'est donc la dernière fois que les Français éliront des conseillers généraux : ceux-ci auront pour successeurs, en 2014, des conseillers territoriaux, élus selon les mêmes modalités mais qui siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional.*



Dans notre ville, les trois bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h et réunis dans la salle des fêtes. L'accès des personnes à mobilité réduite se fait par la rue Jules Ferry.

Pour pouvoir voter les 20 et 27 mars prochains, les électeurs inscrits sur les listes électorales, devront justifier de leur identité **en présentant obligatoirement une pièce d'identité** (article 4 du décret 2007-1670 du 26 novembre 2007 paru au journal officiel du 28 novembre 2007). Même si les assesseurs vous connaissent, la loi l'exige. Merci de vous y conformer.

Parmi les pièces d'identité admises : la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire, le permis de chasser avec photographie, la carte du combattants de couleur chamois ou tricolore, la carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie.

Nous précisons que la carte électorale n'est pas obligatoire pour voter, à condition d'être inscrit(e) sur la liste électorale. Néanmoins celle que vous pourrez présenter sera bleu/blanc/rouge (cf photo ci-contre).

Le cas échéant, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix ( inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si la procuration a été établie à l'étranger). Cette démarche s'effectue à la brigade de Gendarmerie devant un officier de police judiciaire.

De plus, la ville propose aux personnes ayant des difficultés à se déplacer (âgées ou handicapées) de bénéficier d'un transport. Renseignez-vous en Mairie.

### • LES 4 JOURS DE DUNKERQUE PASSERONT DANS NOTRE VILLE



L'épreuve cycliste professionnelle traversera notre commune le Jeudi 05 Mai au cours de l'étape Douai-Gayant / Iwuy et le Vendredi 06 Mai pour celle de Caudry / Le Cateau-Cambrésis. De plus amples informations vous seront communiquées dans la prochaine vie municipale.



# BLOC NOTES

## • BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE .

Exceptionnellement durant le mois de Mars, la Bibliothèque est ouverte au public exclusivement le Mercredi de 10h à 12h et 13h30 à 18h.

## • COIN DES MAMANS

Avec le retour des beaux jours, l'espace ludique « Les p'tits Mômes » rouvrira ses portes aux enfants de 10 ans maximum accompagnés d'un adulte tous les jours à compter du Samedi 2 Avril 2011 de 14h à 18h30.

## • LA POSTE : RAPPEL des nouveaux horaires d'ouverture.

A compter du 14 mars 2011, le bureau de la Poste d'Avesnes les Aubert ouvre au public du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le Samedi de 9h à 12h.

## • SUPPRESSION DE LA PERMANENCE CPAM EN MAIRIE.

La direction de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (sécurité sociale) a pris la décision de ne pas maintenir la permanence CPAM du jeudi après-midi en mairie au-delà du 31 Mars 2011.

## • MISSION LOCALE : nouveaux locaux.

A compter du 1<sup>er</sup> Mars 2011, la mission locale sise au 14 rue Sadi Carnot déménage.

Pour mieux vous accueillir, elle s'installe au 03 rue Camelinat, dans les locaux occupés auparavant par le S.I.V.O.M, près de l'Hôtel de Ville.



# AGENDA

Samedi 05 Mars : GRANDE SOIREE CABARET d'Arts et Culture *Loisirs pour tous*. Salle des fêtes à 20h. Entrée : 10€ Venez nombreux !

Samedi 12 Mars: REPAS DANSANT de l'OCA. Salle des fêtes à 19h . Sur Réservation.

Samedi 19 Mars: COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962. Place Jean Moulin à 11h.

Dimanche 20 Mars : 1<sup>er</sup> TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES. Salle des fêtes de 8h à 18h.

Dimanche 27 Mars : 2<sup>nd</sup> TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES. Salle des fêtes de 8h à 18h.

Dimanche 03 Avril : LOTO de L'APE Collège. Salle des fêtes à 15h

Dimanche 10 Avril : REPAS FNACA. Salle des fêtes à 12h. Sur Réservation

Dimanche 17 Avril : BANQUET DES AÎNÉS. Salle des fêtes à 12h. Pensez à vous inscrire à l'aide du bulletin joint en annexe.

Dimanche 24 Avril : CONCERT DE PÂQUES. Salle des fêtes à 17h. Entrée Gratuite.

Jeudi 28 Avril : CÉRÉMONIE DE DÉPORTATION. Place Jean Moulin à 17h45.



# NOS JOIES... NOS PEINES

## • Ils ont vu le jour

**FERREIRA Clémence**, née le 05/11/2010, d'Éric FERREIRA & Dorothée BEDU, 41G rue Sadi Carnot.

**VION Benoit**, né le 07/11/2010 de Jean-Baptiste VION & Amandine HERBIN, 24 rue des Frères Beauvois.

**MALHOMME Angela**, née le 17/11/2010 de Ludovic MALHOMME & Sabrina BEAUVOIS, 10 rue des Sarcleurs.

**FRAPPART--SYNAVE Nathanaëlle**, née le 22/11/2010 de Yannick FRAPPART & Sophie SYNAVE, 19 rue Henri Barbusse.

**DÉTREZ Erwann**, né le 26/11/2010 de Jean-François DÉTREZ & Angélique DÉFOSSEZ, 86 rue du 8 mai 1945.

**CARPENTIER Océane**, née le 01/12/2010 de David CARPENTIER & Gwendoline LIBERT, 5 rue Albert Waxin.

**FILLEUR Lucas**, né le 07/12/2010, d'Anthony FILLEUR & Sandra BAVAY, 35 route Nationale.

**MARLOT Robin**, né le 15/12/2010, de Thierry MARLOT & Marion PRUGNOT, 49 rue Louise Michel.

**JOLY Mathieu**, né le 26/12/2010, de Jean-lou JOLY & Nadège BAILLEUX, 166 rue Henri Barbusse.

**BIREMBAUT Ethan**, né le 05/01/2011, de Sylvain BIREMBAUT & Sarah RAQUET, 6 cour de la Place.

**VENIAT--LECLERE Ethan**, né le 05/01/2011, d'Anthony VENIAT & Manon LECLERE, 46 rue Louise Michel.

**LECANU Méline**, née le 11/01/2011, de David LECANU & Audrey MONIEZ, 13 rue Paul Lafargue.

**DREIBRODT Kevin**, né le 17/01/2011, de Sabrina BREIBRODT, 31 rue Chanzy.

**BEAUDUIN Kélyssa**, née le 21/01/2011, de Paméla BEAUDUIN, 10 rue Marcel Paul.

## • Ils nous ont quitté

**HAINAUT Georges**, 90 ans, 24 rue Waldeck Rousseau.

**HERBIN Albert**, 85 ans, 126 rue Henri Barbusse.

**USQUELIS Veuve ECOLAN Jacqueline**, 70 ans, 111 Route Nationale.

**ROMANET Michel**, 69 ans, 1 rue Louise Michel.

**GUIDEZ Épouse DRANCOURT Émilie**, 79 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**TRIGAUT Veuve DUCARNE Yvette**, 87 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**RÉGNIER Daniel**, 80 ans, 16 passage Galochette.

**TAQUET Veuve SANTER Odette**, 88 ans, rue du 19 mars 1962.

**SANDRAS Veuve DANGRÉAUX Lyliane**, 84 ans, 60 rue Maurice Thorez.

**MARCAILLE Veuve COLIN Yvonne**, 71 ans, 7 rue Maurice THOREZ.

## • SECOURS POPULAIRE •

Au Local de 14H à 15H30  
(ex Maison des Jeunes)

VENTE DE CHÉQUIERS ,

Vend 11/03 & 08/04

LIRE SERVICE,

Vend 18/03 & 15/04

Contact : Mme LIBERT  
Tél : 06.09.43.82.82

## • Dernières Minutes •

### DECHETERIE DE SAINT AUBERT

De Mars à Octobre

Elle vous accueille du

• Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 19h

• Vendredi & Samedi de 9h à 19h

• Dimanche de 9h à 12h.  
Fermée les jours fériés.

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile récent ainsi que de la carte grise de votre véhicule, afin de recevoir une carte d'autorisation de passage

## ENCOMBRANTS

### Date de la Collecte

Le ramassage aura lieu le **Mardi 3 Mai 2011**

## • Numéros Utiles •

Mairie: 03.27.82.29.19

Fax : 03.27.82.29.11

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

Services Techniques :

**03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. :

**03.27.82.29.17**

Pompiers : **18**

Secours Médical : **15**

Gendarmerie : **17**

Urgence par GSM : **112**

Médecin de garde :

**03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde :

**08.25.74.20.30**

## La Vie Municipale

### • Bulletin Municipal d'informations •

Tirage : 1700 exemplaires

Mairie - rue Camelinat

Directrice de Publication : Mme Maryse BASQUIN  
Conception & Rédaction : Mme M.-J. GOFFART  
et le service Communication de la Ville.

PROCHAINE PARUTION : Début MAI 2011